

EXAMENS DE LICENCE - Semestres impairs (1-3-5) – Session 1

Code UE : LLA3E20- LLA3E2A

Libellé UE : Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques

Durée de l'épreuve : 4h00

Régime d'étude concerné : RNE+RSE

Documents autorisés : Non

P1/2

Cochez si le sujet doit être rendu avec la copie à la fin de l'épreuve

Le candidat traitera au choix l'un des deux sujets suivants.

1-Dissertation

Louis XIV et le contrôle du royaume (1643-1715).

2- Commentaire de texte

Projet de harangue de Louis XIV (1710).

J'AI soutenu cette guerre avec la hauteur et la fierté qui convient à ce royaume; c'est par la valeur de ma noblesse et le zèle de mes sujets que j'ai réussi dans les entreprises que j'ai faites pour le bien de l'État; j'ai donné tous mes soins et toute mon application pour y parvenir; je me suis aussi donné les mouvements que j'ai crus nécessaires pour remplir mes devoirs et pour faire connaître l'amitié et la tendresse que j'ai pour mes peuples, en leur procurant par mes travaux une paix qui les mette en repos le reste de mon règne, pour ne penser plus qu'à leur bonheur. Après avoir étendu les limites de cet empire et couvert mes frontières par les importantes places que j'ai prises, j'ai écouté les propositions de paix qui m'ont été faites et j'ai peut-être passé, en ce rencontre, les bornes de la sagesse, pour parvenir à un aussi grand ouvrage. Je puis dire que je suis sorti de mon caractère et que je me suis fait une violence extrême pour procurer promptement le repos à mes sujets aux dépens de ma réputation ou du moins de ma satisfaction particulière, et peut-être de ma gloire que j'ai bien voulu hasarder pour l'avantage de ceux qui me l'ont fait acquérir : j'ai cru leur devoir cette reconnaissance. Mais voyant à cette heure² que mes ennemis les plus emportés n'ont voulu que m'amuser, et qu'ils se sont servis de tous les artifices dont ils sont capables pour me tromper, aussi bien que leurs alliés, les obligant à fournir aux dépenses immenses que demande leur ambition déréglée, je ne vois plus de parti à prendre que celui de songer à nous bien défendre, leur faisant voir que la France bien unie est plus forte que toutes les puissances rassemblées avec tant de peines, par force et par artifice, pour l'accabler. Jusques à cette heure, j'ai mis en usage les moyens extraordinaires dont, en pareilles occasions, on s'est servi pour avoir des sommes proportionnées aux dépenses indispensables, pour soutenir la gloire et la sûreté de l'État. Présentement que toutes les sources sont quasi épuisées, je viens à vous pour demander vos conseils et votre assistance en ce rencontre où il y ira de notre salut. Par les efforts que nous ferons par notre union, nos ennemis connaîtront que nous ne sommes pas en l'état qu'ils veulent faire croire; et nous pourrons³ par le secours que je vous demande, le croyant indispensable, les obliger à faire une paix honorable pour nous, durable pour notre repos et convenable à tous les princes de l'Europe. C'est à quoi je penserai jusques au moment de sa conclusion, même dans le plus fort de la guerre, aussi bien qu'au bonheur et à la félicité de mes peuples, qui a toujours fait et fera jusques au dernier moment de ma vie, ma plus grande et ma plus sérieuse application.

1. Ce morceau, qui est de la main même de Louis XIV, semble avoir été rédigé en 1710, pendant la guerre de Succession d'Espagne, au moment où furent rompus les pourparlers engagés à Gertruydenberg. Les Alliés avaient posé des conditions telles que, malgré le grand besoin de paix, Louis XIV n'avait pas pu les accepter : on lui avait demandé d'employer lui-même les armes pour détrôner son petit-fils.

2. Ici et plus bas, Louis XIV écrit *asteure*, comme le faisait d'ailleurs Montaigne.

3. Manuscrit : *et que nous pourrons*.